

**ENERGIE CLIMAT****53 Bois et paille cherchent à s'installer dans les bâtiments du Sud-Mayenne**

**M**ercredi 24 octobre, à Craon, l'équipe de conseil en énergie partagé du Gal Sud-Mayenne a présenté son bilan annuel devant les élus des

communes adhérentes. L'année 2018 s'achèvera avec 28 projets réalisés sur des bâtiments municipaux (mairies, salles des fêtes, etc.) : construction, rénovation,

installation de chaudières, etc. "Un projet sur deux intègre les énergies renouvelables. Cela traduit une prise de conscience" constate le conseiller Julien Glanetas.

Sur le territoire, la production d'électricité photovoltaïque aura été multipliée par 2,5 entre 2017 et 2019. Avec 510 000 kWh, cela représentera 4 % de la consommation du Sud-Mayenne. Un cadastre solaire va être établi (évaluation du potentiel). On compte trois chaufferies collectives à bois déchiqueté, et deux en projet; douze chaufferies à granulés, et quatre en projet.

**550 €/an**

La réglementation thermique 2020 va accentuer la prise en compte de l'impact carbone des constructions. "Nous sommes sur la bonne voie, mais il faut accélérer" constate le



La réunion s'est terminée par un speed dating : les élus ont passé cinq minutes sur chaque stand pour découvrir différents matériaux biosourcés (ici, le Collectif paille armoricain).



président Vincent Saulnier. *"Nous constatons encore des difficultés dans la mise en œuvre pour nos bâtiments publics. Un trop grand nombre d'architectes sont rétifs à la problématique thermique."* Les élus présents ont pu rencontrer des représentants de filières de matériaux biosourcés : Atlanbois, BioFib, Collectif paille armoricain.

L'après-midi avait démarré avec la visite de l'entreprise Cruard à Simplé, pour présenter une pré-fabrication d'une ossature bois

avec remplissage de paille. Elle s'est conclue par la visite du pôle Enfance jeunesse, le Nulle part ailleurs, construit en matériaux biosourcés en 2012 : *"La température reste toujours agréable, avec peu de variations thermiques"* témoigne le directeur. Les dépenses de chauffage sont de 550 €/an, pour 500 m<sup>2</sup>. Autant dire *"quasi rien"*.

Rémi Hage

### Les rénovations modifient les comportements

Sur quinze rénovations énergétiques globales, les économies énergétiques réalisées sont de 20 %, alors que l'objectif visé était de 40 %. Pourquoi ? Les travaux modifient les lieux et les comportements : certaines communes ont profité des travaux pour agrandir le bâtiment (donc plus de surface à chauffer) ; avec ces bâtiments rénovés, le taux d'occupation augmente ; la ventilation consomme ; et certains se mettent à chauffer plus qu'avant. Enfin, la qualité de certaines réalisations est à revoir : *"Tous les jours, on constate le manque de rigueur des artisans."*